

**17 janvier 2015**

**Fêtons les 40 ans de l'avortement sûr et légal en France**

Le 17 janvier 1975, était votée la loi veil, qui, en dépénalisant l'avortement, autorisait enfin les femmes françaises à avorter dans des conditions sûres et légales. En 40 ans, ce droit s'est trouvé peu à peu renforcé en France (remboursement par la sécurité sociale, Allongement du délai, etc.), garantissant ainsi le droit des femmes à disposer de leur corps. Pourtant, l'accès à ce droit en France est régulièrement entravé (fermeture de centres ivg ou manifestations Anti-choix) et la généralisation de ce droit dans le monde est loin d'être acquise. Des tentatives de reculs récents en Espagne et la Montée des réactionnaires en France et en Europe montrent l'importance de se mobiliser sur le sujet et de pousser l'union Européenne à garantir ce droit pour toutes.

**Les féministes en mouvement vous invitent à une journée de débats**

**Le 17 janvier 2015**

**De 9h à 21h**

**A paris**

Inscrivez-vite dans vos agendas cet événement! Plus d'infos très vite!